

# Romainville : deuxième chance pour le centre de traitement des déchets

Juliette Kinkela juin 21, 2017 2:55

Après un premier projet refusé en 2013, le Sycdom, agence métropolitaine de traitement des déchets composée de 84 communes en Île-de-France, se lance dans une nouvelle série de concertations dans le cadre du projet de reconstruction de son centre situé à Romainville. Un bâtiment qui se veut être une « vitrine » du savoir-faire du syndicat.

« À l'époque, personne ne nous a demandé notre avis. De surcroît, les réunions publiques se sont très mal passées. Il faut un projet qui corresponde aux ambitions de chacun », suggère **Corinne Valls, maire de Romainville**. C'était en 2013. L'agence métropolitaine des déchets ménagers (Sycdom), qui traite et valorise les déchets dans 84 communes d'Île-de-France, essayait les plâtres. Son but : reconstruire le centre de Romainville, premier centre de tri de matériaux recyclables d'Île-de-France, devenu obsolète. Un projet rejeté par les élus de l'Est parisien mais aussi par les riverains.

La raison du capotage ? La volonté du Sycdom d'intégrer un **procédé de méthanisation** dans le projet. Cette technique conduit à laisser fermenter les ordures ménagères pour en extraire du biogaz, une énergie renouvelable, et à utiliser une autre partie de la matière pour faire du compost. Mais ces « gains vertueux » n'ont pas réussi à convaincre les habitants ni à apaiser la crainte de nuisances, notamment olfactives, en provenance du site. Car ce centre, au-delà des activités de recyclage, reçoit aussi une grande quantité d'ordures ménagères : 373 000 tonnes ont été traitées en 2016, en provenance d'un territoire de **1,2 million d'habitants** répartis sur 17 communes de Seine-Saint-Denis (et 2 arrondissements parisiens).

## Tirer des enseignements

Face aux fortes oppositions générées par le projet de construction, le Sycdom a fait machine arrière. « Nous souhaitons reprendre le projet de réhabilitation tout en tirant les enseignements des échecs passés », promet **Hervé Marseille, président du Sycdom et maire de Meudon**.

Pour sa deuxième tentative de concertation, le Sycotom a mis les petits plats dans les grands. Une séance plénière, une exposition itinérante, un site internet dédié au projet et quatre ateliers thématiques sont prévus **de juillet à novembre 2017**. Les habitants auront notamment pour mission d'émettre des idées pour enrichir le projet. Car il s'agit pour le centre de traitement des déchets de se transformer en « **vraie vitrine du Sycotom** ». En termes de logistique pour commencer. L'idée, c'est que les camions transportant les bennes – jusqu'à 250 bennes à ordures ménagères par jour – puissent y accéder via un accès direct depuis la Nationale 3 grâce à des aménagements. Et ce, sans passer par les nouveaux quartiers en cours de construction, notamment la **ZAC de l'Horloge** à Romainville et la **ZAC Écocité – Canal de l'Ourcq** à Bobigny. À cette volonté de réduire les nuisances s'ajoutent des enjeux environnementaux. Le bâtiment étant situé à quelques mètres du canal de l'Ourcq, il s'agirait de faire construire un port pour acheminer les déchets, une fois triés, par voie d'eau vers les différents lieux de traitement.

Le montant des travaux pour ce nouveau centre, qui devrait être élargi jusqu'à Bobigny pour faire face à la croissance démographique du territoire, est estimé **entre 250 et 350 millions d'euros** en fonction du programme retenu. Le nouveau bâtiment devrait être livré en 2023.

Article plus récent

[Un mur d'escalade au Pavillon de l'Arsenal](#)

Article plus ancien

[Métropoles en mutation](#)

---

# **OBJECTIF** **GRAND PARIS** NOUVEAU MAGAZINE

LE TRIMESTRIEL D'INFORMATION  
SUR L'ACTUALITÉ DU GRAND PARIS

© 2016 Objectif Grand Paris  
Tous droits réservés.